



Chemin de randonnée pédestre cantonal

Cheminement piétonnier existant / à créer ou à aménager

Servitude à négocier

Itinéraire balisé, avec des espaces de repos (banc, fontaine,...)

Traversée à sécuriser

Mesure prioritaire

Equipement / projeté

Arrêt TPG, CGN, MG

Plage / port, accès à l'eau

Espace vert, sportif, cimetière

Chemins à l'inventaire IVS (inventaire des voies historiques), avec substance et beaucoup de substance

Zone à vitesse limitée (zone 30, zone 20)

Détails: voir fiches de mesures 8-1 et 8-2.

